

Pont 4 colonnes avec auxiliaires de levage

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous



**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections obligatoires :



Risques :

- 1 Chute du véhicule suite à une usure mécanique des éléments, à un dépassement de charges ou un mauvais positionnement du véhicule
- 2 Écrasement ou cisaillement d'un membre supérieur par un des deux plateaux auxiliaires.
- 3 Écrasement du pied lors de descente du véhicule par un rail (si hauteur inférieure à 120 mm).
- 4 Basculement du véhicule lors de la dépose d'un élément important (moteur, ensemble moteur boîte) dû au déplacement possible de son centre de gravité avec les auxiliaires de levage levés.

Bonnes pratiques :

- 1 Positionner correctement le véhicule sur les plateaux.
- 2 Placer les tampons sous les points recommandés par le constructeur.
- 3 S'assurer qu'aucune personne ou qu'aucun matériel ne soit présent sous le pont et autour du pont avant la descente (par exemple, par un miroir).
- 4 Aucune personne ne doit être présente dans le véhicule lorsque le pont est en élévation.
- 5 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 6 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le pont et à la notice d'utilisation.

Informations complémentaires :

Indiquer la personne responsable de l'entretien périodique.

Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.

Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :

